

VOTRE ENFANT PASSE LE BREVET

CLASSE DE
3^e

Votre enfant est en classe de 3^e. À la fin de l'année, une étape importante de sa scolarité l'attend : **le diplôme national du brevet**. Son obtention repose sur les points cumulés au contrôle continu et aux épreuves du contrôle final.

LE CONTRÔLE CONTINU

400
POINTS

LES ÉPREUVES DU CONTRÔLE FINAL

300
POINTS



ÉPREUVE 1

100
POINTS



29
JUN

3h

• **Mathématiques, sciences** (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie) et **technologie** : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique.

ÉPREUVE 2

100
POINTS



30
JUN

3h

• **Français** : explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + exercice de réécriture + rédaction.

2h

• **Histoire et géographie** : analyse de documents et de cartes...
• **Enseignement moral et civique** : analyse d'une affiche et d'un texte + courte rédaction...

ÉPREUVE 3

100
POINTS



NOUVEAU

Chaque élève présente à l'oral pendant 5 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou de l'un des parcours éducatifs (voir encadré ci-contre). C'est l'élève qui choisit le travail qu'il souhaite présenter. **L'exposé est suivi d'un entretien** d'une dizaine de minutes.

15
min

Tous les collégiens suivent des **enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)** qui aboutissent à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives, mobilisant plusieurs disciplines.

Chaque enfant suit des parcours éducatifs au cours de sa scolarité, dans le cadre des enseignements :

- le **parcours citoyen**
- le **parcours d'éducation artistique et culturelle**
- le **parcours Avenir**
- le **parcours éducatif de santé**.

EN OPTION ENSEIGNEMENT DE COMPLÉMENT
(latin-grec, langue régionale...)

20
POINTS



*L'élève est reçu s'il obtient
350 points sur 700.*

+ DE 420 POINTS = MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 490 POINTS = MENTION BIEN

+ DE 560 POINTS = MENTION TRÈS BIEN

